

9^e école d'été d'histoire économique

26-27-28 août 2021

Suse (Italie)

CIRCULATION DES SAVOIRS ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES AUX EPOQUES MEDIEVALE ET MODERNE MOBILITE DES HOMMES, TRANSFERTS TECHNIQUES ET ENJEUX TERRITORIAUX

La 9^e école d'été d'histoire économique se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 26, 27 et 28 août 2021. La thématique retenue cette année – « Circulation des savoirs et dynamiques économiques aux époques médiévale et moderne : mobilités des hommes, transferts techniques et enjeux territoriaux » est à la croisée de l'histoire culturelle et de l'histoire économique.

Les hommes migrent et, avec eux, leurs compétences et leurs savoir-faire qu'ils transmettent dans leurs lieux d'implantation. Les apprentissages sont également une modalité de diffusion des savoirs. La mobilité des individus est par conséquent un enjeu essentiel dans l'organisation des transferts techniques. Les enjeux de la mise en circulation des connaissances par le biais des déplacements des hommes est la constitution de véritables « districts techniques », homogènes dans leurs savoir-faire comme dans leurs pratiques industrielles. Au bout du compte, la question de la diffusion des connaissances techniques et leur transmission par implantation de nouveaux venus ou par apprentissage recoupe celle de la construction des paysages et des territoires, permettant de faire se rejoindre des problématiques apparemment éloignées.

Cette thématique permettra également de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre)¹.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'EPHE, les Archives Nationales et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse 2/CNRS), SAPRAT (EA 4116 EPHE), IDHES (UMR 8533 Paris 1/CNRS). La manifestation reçoit également l'appui financier du LabEx HASTEC (Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances) et se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).

Organisateurs / comité scientifique

Michela Barbot (CNRS ENS Cachan, Idhes), Patrice Baubeau (Univ. Paris-Nanterre, Idhes), Marc Bompaire (EPHE, Saprat), Julie Claustre (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Anne Conchon (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Idhes), Laurent Feller (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Agnès Gramain (Université de Lorraine, Beta), Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès, Framespa), Jean-François Moufflet (Archives Nationales)

¹ Pour les sessions précédentes, voir <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/ecoles-d-ete-d-histoire-economique-452786.kjsp?RH=1322144697526>

Lieu et dates

Suse (Piémont, Italie) du 26 au 28 août 2021

(arrivée des participants le 25 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 29 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'économistes et de sociologues spécialisés dans l'étude de la vie économique. La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2021

CIRCULATION DES SAVOIRS ET DYNAMIQUES ECONOMIQUES

AUX EPOQUES MEDIEVALE ET MODERNE

MOBILITE DES HOMMES, TRANSFERTS TECHNIQUES ET ENJEUX TERRITORIAUX

La thématique retenue pour la 9^e école d'été est à la croisée de l'histoire culturelle et de l'histoire économique. La question de la circulation des savoirs est naturellement d'abord une question de transmission, c'est-à-dire de passage d'une génération, d'une région ou d'un secteur économique à un autre. Son étude et sa compréhension impliquent de savoir quel degré d'élaboration et de formalisation ont été atteints par les acteurs et sont requis pour permettre ce passage.

Les détenteurs d'un savoir pratique sur les opérations économiques à effectuer se déplacent. Ils ont fréquemment l'occasion de confronter leurs opinions et leurs méthodes dans les commissions d'expertise réunies pour résoudre des problèmes complexes, comme à Amiens où la consolidation de la nef, à la fin du XIV^e siècle posait un problème insoluble par les seuls maçons locaux. De même à Pampailly, dans une mine de Jacques Cœur, une commission permit d'élaborer une solution à la question de l'évacuation de l'eau (exhaure). Il fallut pour la trouver de réelles compétences en géologie et une connaissance approfondie du terrain. Dans ce cas, la réunion d'experts venus de différentes villes permet la mise en contact des connaissances comme des solutions imaginables à un problème pratique. Mais ce type de circulation demeure ponctuel. S'effectue de la sorte, sur le terrain une mise en comparaison des savoirs, des savoir-faire et des techniques qui facilite leur circulation et leur diffusion : la solution utilisée à Pampailly n'a sans doute pas pu être remployée ailleurs du fait de la singularité du site, mais la méthode utilisée pour parvenir à une solution rationnelle a pu être mobilisée ailleurs et par d'autres que le bâlois Claus Smermant.

Les déplacements de techniciens ne sont pas liés simplement à la question de l'expertise : les migrations, volontaires ou plus ou moins contraintes, entraînent des passages de connaissances d'une région à une autre. Ces déplacements peuvent être systématiques et durables et avoir des conséquences sur l'organisation même du territoire. Les travailleurs du métal du sud-ouest de la France et du Nord de la péninsule ibérique circulent de part et d'autre des Pyrénées. Leurs déplacements sont provoqués par divers motifs, dont l'instabilité politique mais aussi par

leur pauvreté et par la nécessité de trouver un salaire. Ils contribuent à améliorer les moulins du Sud-Ouest et apportent avec eux des procédés de fabrication qu'ils emploient et qui sont ensuite imités. Ils jouent un rôle majeur de la sorte dans la construction d'un véritable district industriel où les agents ont les mêmes connaissances en partage et usent des mêmes pratiques et procédés. Les marchands, pour leur part, ont besoin, pour leur activité, de connaissances pratiques et théoriques particulières que les écoles urbaines ne sont pas en mesure de leur fournir. Les villes italiennes ont donc développé des institutions particulières destinées à enseigner les savoirs dont les marchands ont besoin. De telles écoles existent en Italie depuis le XIII^e siècle. Elles donnent les rudiments d'une culture pratique reposant sur la lecture et l'écriture en langue vulgaire, le maniement des comptabilités et celui de l'abaque, tous savoirs et toutes techniques supposant aussi une formalisation minimale et une certaine capacité à la mathématique : Fibonacci était issu d'un milieu de marchands et le *Liber Abaci* n'était pas dépourvu d'utilité ou de débouchés pratiques, même si l'invention principale, le zéro, était appelé à rendre possible des calculs en négatif et, par conséquent, la compréhension des mécanismes régissant de la dette et le calcul des intérêts. La question de la diffusion et de la mobilisation tardive des chiffres arabes, corrélée aux travaux savants de Fibonacci est liée, pour sa part, à celle de l'ambivalence des comptabilités médiévales, à la fois outils de contrôle des agents et instruments de compréhension et de mémorisation des opérations effectués sur les objets et les valeurs. D'autre part, le même milieu de marchands pisans réfléchit, à partir du début du XIII^e siècle, aux questions liées à la cartographie, à la représentation de l'espace, à la mesure des distances et des temps de parcours grâce aux routiers et aux portulans ainsi qu'aux cartes marines les accompagnant. Les savoirs pratiques nécessaires à la vie économique apparaissent ainsi, à la lumière de l'érudition récente, liés de près aux développements du savoir abstrait le plus sophistiqué.

Les connaissances concernant les produits dont on fait commerce sont l'une des préoccupations majeures des marchands. Cela concerne leur nature, leur qualité, les lieux où on les trouve, le prix qu'il convient de les payer. Les écoles peuvent donner des rudiments de ces questions. Il faut cependant actualiser ces savoirs et faire connaître, dans les milieux concernés, les informations recueillies. Au Moyen Âge, de véritables sommes sont ainsi compilées rassemblant et organisant des connaissances issues de diverses parties du monde connu dont l'exemple le plus fameux pour les médiévistes est sans nul doute la *Pratica della Mercatura* de Pegolotti datant des années 1340, qui se trouve ainsi au cœur du rassemblement et de la diffusion d'un savoir géographique et économique.

La circulation des hommes et de leurs savoirs donne aussi lieu à des oppositions et des conflits qui sont de véritables antagonismes sociaux et culturels. De cette confrontation parfois quelque peu surprenante, le chantier du Dôme de Milan a offert un exemple par l'opposition, qui n'était pas uniquement rhétorique entre une pratique purement empirique, celle des maîtres maçons de la ville, et un savoir théorique très normé, imposant à la fois des choix techniques et des partis pris esthétiques celle de l'architecte Jean Mignot. L'enjeu était tout simplement le rapport entre savoir savant et savoir faire acquis localement et se résume dans la formule assassine de Mignot : *Ars sine scientia nihil est*. À quoi les Milanais répliquèrent en affirmant : *Scientia sine arte nihil est*. Cela peut se comprendre comme une opposition entre un savoir international, voyageant par-delà les frontières et validé par de multiples réussites et un savoir pratique purement local sans valeur ailleurs que là même où il est produit. La réception des savoirs savants exogènes n'est par conséquent en aucune façon automatique dans la mesure où elle rencontre des savoirs structurés autour des besoins matériels ou spirituels de sociétés solides et souvent très sûres d'elles-mêmes.

Enfin se pose la question du passage des savoirs d'une génération à l'autre, c'est-à-dire à la fois de l'enseignement et, surtout, de l'apprentissage. On a déjà fait allusion à l'enseignement des pratiques et des connaissances liées à la marchandise. Le cas de l'apprentissage est tout aussi complexe. Il ne donne pas nécessairement lieu à des déplacements, du moins au Moyen Âge durant lequel il est réservé prioritairement aux habitants de la ville pour des raisons morales et

économiques. Il faut transmettre, avec des gestes et des savoirs, des valeurs qui font partie de l'identité de la ville.

L'apprentissage concerne des savoirs tacites, c'est-à-dire qui ne donnent pas lieu à une verbalisation systématique et très rarement à un passage à l'écrit, si ce n'est sous forme de recettes souvent peu explicites. Le tour de main le « secret de fabrication » ne peut se transmettre que par l'imitation du geste qui, accompagné de la parole vivante du maître permet la circulation verticale du savoir, son passage d'une « autorité » à un disciple qui souvent est un enfant et, par conséquent, d'une génération à une autre. L'enseignement du maître, mentionné dans les contrats d'apprentissage, n'est jamais explicite. Son contenu n'est en effet jamais précisé et ses méthodes demeurent inconnues, même s'il devait reposer sur l'imitation et la répétition. Cette forme de circulation-transmission ne requiert ni formalisation ni, a fortiori, passage à l'écrit, sauf lorsque, par accident ou par hasard, les contrats d'apprentissage en font mention. Elle construit l'autorité et est liée à l'insertion du jeune dans l'institution qui, par la suite, encadrera sa vie professionnelle, contrôlera la qualité de son travail et jouera un rôle, par la confrérie qui, souvent, lui est liée dans l'ensemble des actes rituels de sa vie et dont les compagnons l'accompagneront dans sa mort. Dans ce cas précis, la circulation verticale du savoir est indissolublement liée à la vie sociale tout entière du sujet dont elle constitue l'un des premiers actes. Cette forme de circulation ne favorise cependant ni l'innovation ni même la diffusion des savoirs pratiques. Elle organise au contraire le secret, celui des techniques propres à chaque atelier et la répétition du même.

Toutefois, l'essor d'une forme nouvelle ou l'apparition d'un produit nouveau, comme en matière monétaire, comme le billet de banque, peut reposer sur un compromis difficile à établir entre le mouvement de rationalisation et d'industrialisation nécessaire à l'accélération de la production, d'un côté, et la reconstitution de savoir-faire spécifiques, artisanaux ou quasi-artisanaux, reposant sur des tours de mains ou des procédés « secrets », afin d'enrichir la production industrielle de signes de sécurité garantissant le billet contre sa contrefaçon. La diffusion du billet, comme support d'information monétaire standardisé, s'accompagne donc d'un effort de complexification de la production, contradictoire avec la standardisation, et qui s'accompagne d'une surveillance étroite des ouvriers en vue d'éviter la fuite d'informations stratégiques sur les « signes » du vrai billet. La rétention d'information est alors perçue, par la Banque de France comme par de nombreux autres acteurs économiques, comme une condition *sine qua non* de la valeur dudit billet : on retrouve la conjonction classique, en plein XIX^e siècle, du privilège, du monopole et du secret.

Dans d'autres domaines, comme ceux du textile, la présence des corporations signifie la conservation des techniques propres à la ville à travers les contrôles permanents de qualité : ici, la transmission signifie aussi l'honneur de la ville, magnifié par ses productions et par le corps d'institutions susceptible de la garantir. Cette transmission a une contrepartie : la tendance au blocage des circulations des savoirs. Laisser partir des artisans formés, c'est aussi laisser partir des techniques qui enrichissent la ville et font son honneur. En revanche, l'accueil peut être très favorable : Lucques a longtemps retenu ses artisans de la soie, industrie dont elle eut le monopole en Italie jusqu'à ce que, au XIV^e siècle, elle soit contrainte, du fait des graves crises politiques et économiques que connaissait cette partie de la Toscane de les laisser partir à Bologne pour beaucoup, pour d'autres à Milan.

Ces enjeux médiévaux se retrouvent et se transforment dans l'Europe moderne et contemporaine, à raison de l'expansion de l'édition imprimée et de l'alphabétisation croissante de la population. Pourtant, il serait naïf de croire qu'il suffirait qu'il soit imprimé pour que le savoir circule : de multiples obstacles demeurent, soit d'accès aux imprimés, soit de sélection parmi ces imprimés, soit enfin de capacité de réception de ces savoirs. De surcroît, les mêmes enjeux de réputation, de rétention des secrets de fabrique, ou de discrétion des affaires lorsque le profit dépend essentiellement d'un accès privilégié à l'information, continuent de limiter la circulation de cette dernière. La question du lien entre cette circulation du savoir, circulation entre milieux pratiques et milieux savants (objectivation) ou en sens inverse (rationalisation), entre régions et

entre secteurs économiques et celle de la croissance économique, est un domaine devenu fondamental de l'histoire économique. L'histoire connectée, l'histoire des savoirs, l'histoire de la captation des connaissances indigènes au sein des empires commerciaux et territoriaux, interrogent ainsi directement le « contenu en information » de la croissance économique.

La 9^e école d'été se déroulera autour de quatre sessions principales dont les thématiques viseront à rendre compte des points évoqués ici : comment les savoirs nouveaux s'implantent-ils dans une région ou dans une nouvelle génération et comment sont-ils adaptés (1) ? Les modalités de transmission et les institutions qui la rendent possible (2). La question des différents types d'élaboration et de transmission des connaissances à travers les problèmes pratiques que pose la question de la connaissance et de la gestion des ressources naturelles (3). Enfin, le secret, la protection et l'imitation seront ensuite abordés (4).

Sessions :

1. Implanter et adapter des savoirs
2. Cadres et vecteurs de la transmission
3. Savoirs savants et savoirs partagés : la question des ressources naturelles
4. Conserver, protéger, imiter des savoirs

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale et moderne, en économie ou en sociologie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 15 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité du séjour sur place. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des organisateurs scientifiques des journées.

Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 1^{er} mai 2021 (réponse le 21 mai) à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr